

# **ST PAUL**

## **1<sup>er</sup> salon du PIN'S**

Dimanche 7 juin 2026  
De 8 h à 17 h

### **SALLE DES FETES (bourg)**

#### ***REGLEMENT***

Article 1 : L'association multi-collections du blayais (AMB) organise son 1<sup>er</sup> salon du pin's dimanche 7 juin 2026. Ouverture au public de 8 heures à 17 heures.

Accueil des exposants samedi 6 juin 2026 à partir de 10 heures jusqu'à 18 heures, le samedi après-midi des échanges pourront avoir lieu uniquement entre exposants.

Seuls les pin's sont autorisés sur le stand.

Article 2 : Le salon multi-collections est ouvert aux professionnels, particuliers et collectionneurs. Le prix de la table est fixé à 10 € (longueur 1.80 cm x largeur 0.80). Il est interdit d'ajouter des tables en bout de rangées.

Article 3 : date limite d'inscription 7 mai 2026. Aucune demande de remboursement pour annulation ne sera acceptée dans les sept jours précédents la date du salon.

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée.

Article 4 : Les exposants seront responsables des dommages causés aux locaux ou matériels mis à leur disposition.

Nos amis les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du salon.

Article 5 : Les exposants s'engagent à ne pas entraver l'accès à la salle avec leur véhicule.

Article 6 : L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de litige d'un exposant avec les services fiscaux.

Article 7 : Les objets présentés sur les stands restent sous l'entière responsabilité de l'exposant en cas de vol ou de casse.

Article 8 : Par respect pour les visiteurs, les exposants ne devront pas quitter la salle avant la fermeture au public et devront rester sur leur stand.

Article 9 : Les réservations devront être envoyées avant la date limite d'inscription, accompagnées du chèque de règlement ainsi que des différents documents nécessaires pour remplir le registre des participants avec photocopie carte identité ou numéro du registre du commerce. Une confirmation vous sera adressée pour valider votre inscription (mail ou sms).

Article 10 : En signant leur demande d'inscription, les participants s'engagent à respecter ce règlement.

Initiales et signature

2/2